

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à huis clos la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 1^{er} février 2021, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux: Messieurs Marc Hardy, Dave Bourque, Alexandre Lupien, Claude Morin et Mmes Sylvie Goyette et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents à la séance.

Les membres du conseil présents formant quorum à 19 h, le maire déclare la séance ouverte.

2021-0201-016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de décembre 2020 et janvier 2021
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Correspondance
6. Première période de questions
7. Travaux municipaux
 - 7.1. Calendrier des travaux
 - 7.2. Suivi
 - 7.2.1. Corporation de développement économique de Barraute
 - 7.2.2. Élections municipales
 - 7.2.3. Nettoyage des boues bassin # 2
 - 7.2.4. Compilation tonnage résiduel et recyclage 2020
 - 7.2.5. Rapport des factures de 25 000 \$ et plus – 2020
 - 7.2.6. Jeux secs (plan, calendrier, finance)
 - 7.2.7. Officialisation des noms de communication
 - 7.2.8. Travaux prolongement d'aqueduc – Route 397 Nord
 - 7.3. Autre information
8. Suivi des dossiers des conseillers
9. Tâches des conseillers
10. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet entretien du réseau local (ERL)
11. MELCC – Demande de certificat
12. Tarification propriétaires desservis en égout – Secteur Mont-Vidéo (15 unités)
13. Entente services aux sinistrés – Croix rouge
14. Motion Modification règlement de zonage
15. Projet 1 – Modification règlement de zonage
16. Modification au schéma d'aménagement de la MRC
17. Offre de service SNC Lavalin – Gestion des boues
18. Toponymie – Avenue des Riverains
19. Toponymie – Chemin du Lithium
20. Toponymie – Place Lebel
21. Informations diverses
 - 21.1. FQM – Formations offertes aux élus municipaux
 - 21.2. Ajout de lampadaires – Chemin du Lac Fiedmont
 - 21.3. Demande d'aide financière – Mon été, dehors dans ma municipalité
 - 21.4. Demande d'aide financière – De la sécurité et de la variété dans mon camp d'été
 - 21.5. Coût traitement des matières organiques
22. Deuxième période de questions
23. Levée de l'assemblée

2021-0201-017

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'AJOURNEMENT DU 8 DÉCEMBRE 2020 ET DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020 ET DU 11 JANVIER 2021

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que les procès-verbaux de l'ajournement de assemblée régulière du 08 décembre 2020, de l'assemblée extraordinaire du 16 décembre 2020 et de l'assemblée régulière du 11 janvier 2021 soient et sont par la présente adoptés.

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

Comptes payés au 31 janvier 2021

1.	Salaire net des employés	44 573.92 \$
2.	Revenu Québec	20 348.20 \$
3.	Agence du revenu du Canada	10 888.72 \$
4.	Hardy Construction.....	9 484.29 \$
5.	9149-8386 Québec Inc. - Location guichet automatique	948.54 \$
6.	Installations sportives Agora - Aréna.....	697.66 \$
7.	Toromont Cat - Rétrocaveuse	873.51 \$
8.	Les Entreprises Hardy - Pièces, chèques cadeaux, essence	383.10 \$
9.	Les jeux 1001 pattes - Mode de jeu	44 363.10 \$
10.	Kenworth Val-d'Or - Entretien et réparation camion.....	970.64 \$
11.	MRC Abitibi - Rapport d'extraction sable et gravier	693.00 \$
12.	Municipalité de La Corne - Frais tour télécommunication	244.17 \$
13.	Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux	451.38 \$
14.	Propane Élite - Propane garage municipal.....	537.02 \$
15.	Télédistribution Amos - Location système téléphonique.....	247.01 \$
16.	Tessier récréoparc - Abri de toile parc.....	23 560.11 \$
17.	UAP - Pièces, entretien véhicule.....	281.62 \$
18.	Canadien national - Entretien passage à niveau.....	592.00 \$
19.	Info Page - Frais de communication	95.37 \$
20.	Mario Jobin - Pantalon d'hiver de travail.....	171.72 \$
21.	Télédistribution Amos - Service internet.....	258.46 \$
22.	Autobus Maheux - Frais de messagerie	50.27 \$
23.	Centre de rénovation Barraute - Entretien réparation bâtiments, cert. cadeaux... 1	253.15 \$
24.	GLS - Frais de messagerie	174.58 \$
25.	H2lab - Analyse d'eau potable et usée	412.21 \$
26.	Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux.....	529.04 \$
27.	Télébec - Publicité, aréna.....	135.87 \$
28.	Telus - Services mobiles véhicules	410.70 \$
29.	UAP - Pièces, entretien véhicule.....	37.99 \$
30.	Les Éditions juridiques - Renouvellement mise à jour	88.20 \$
31.	Harnois Énergies - Carburant diesel	3 499.83 \$
32.	Groupe conseil Novo SST - Mutuelle de prévention	2 704.23 \$
33.	Hydro-Québec - Frais d'électricité	2 258.20 \$
34.	MRC Vallée-de-l'Or - Permis	1 086.85 \$
35.	Hydro-Québec - Aréna.....	7 618.49 \$
36.	Praxair distribution - Location balai	149.37 \$
37.	Visa Desjardins - Permis divers, zoom	983.61 \$
38.	Hydro-Québec - Garage municipal.....	1 664.37 \$
39.	Transport Michel Frenette - Location d'homme camion vidange	531.18 \$
40.	Globnor - Achat stiga.....	12 026.38 \$
41.	Mécanique Gélinas - Essence, chèques cadeaux.....	325.20 \$
42.	Pompiers volontaires - Remplissage bonbonnes.....	30.00 \$
43.	S.P.C.A. Abitibi - Ramassage de deux chats	235.70 \$
44.	Transport Michel Frenette - Location d'homme camion vidange	1 644.14 \$
45.	Usinage Lacroix - Entretien de machinerie.....	1 033.65 \$
46.	Wolseley - Entretien des bâtiments.....	163.74 \$
47.	Association des chefs en sécurité - Cotisation membres	316.64 \$
48.	CAUAT - Répartition incendie 2021	1 638.91 \$
49.	Fabrique St-Jacques le Majeur - Commandite feuillet paroissial	80.00 \$
50.	Larouche bureautique - Maintenance et support.....	747.34 \$
51.	PG Solutions - Contrat d'entretien et soutien des applications	9 752.19 \$
52.	Therrien, Raymond - Contrat entretien ménager	828.32 \$
53.	Les tissus chez Lyn - Housse	208.39 \$
54.	Wolters Kluwer Québec - Renouvellement règlements.....	1 043.70 \$
55.	SSQ Groupe Financier - Relevé ass. collectives.....	3 860.90 \$
56.	Construction Bouchard NDL - Réparation de pavage	1 201.49 \$
57.	Croix-Rouge canadienne - Contribution 2020	337.28 \$
58.	MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage.....	2 401.19 \$
59.	SAAQ - Vignettes de conformité.....	64.35 \$

60. Hydro-Québec - Frais électricité.....	961.18 \$
61. Bell mobilité - Frais de cellulaires	692.88 \$
62. Roy, Yvan - Frais de déplacement	45.00 \$
63. MRC Abitibi - Rapport d'extraction sable et gravier	2 310.00 \$
64. Centre de rénovation Barraute - Service incendie.....	22.51 \$
65. Municipalité de Landrienne - Location heures pompiers	1 230.57 \$
66. ADMQ - Renouvellement annuel	959.13 \$
67. ADN Mécanique - Booster pack.....	285.31 \$
68. Installations sportives Agora - Aréna.....	780.11 \$
69. Association des chefs en sécurité - Formation.....	57.49 \$
70. Buro Plus Gyva - Casque stéréo	121.56 \$
71. Centre de rénovation Barraute - Achats aréna	230.92 \$
72. Réseau Biblio - Cotisation 2021	13 081.69 \$
73. Les Entreprises Hardy - Pièces, certificats cadeaux, essence	318.00 \$
74. Gestion Locabail - Support et maintenance	202.38 \$
75. Harmonia assurance - Assurance service incendie	832.50 \$
76. Hydro-Québec - Frais d'électricité	802.95 \$
77. L'Assiette gourmande - Serv. incendie - certificats cadeaux	258.88 \$
78. Lamoureux DL & Ass. - Installation panneau de délestage.....	5 793.82 \$
79. ministre des Finances - Bail accès public	79.33 \$
80. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux	345.57 \$
81. Propane Élite - Propane garage municipal	429.81 \$
82. Sécuriplus alarme - Test et recharge extincteurs	67.73 \$
83. Centre du camion Mabo - Radiateur camion à vidange	1 152.45 \$
84. CML Entrepreneur général - Décompte progressif no.2 Aqueduc Route 397 Nord .	227 584.19 \$
85. Groupe Akifer - Analyse de vulnérabilité, aires de protection	6 948.23 \$
86. CRÉA CET Création - Logo marché public	942.80 \$
87. MRC Abitibi - Remboursement projet ADL	2 750.00 \$
88. Alarme Val-d'Or - Raccordement à la centrale	206.96 \$
89. Fourrures Grenier - Certificat cadeau	35.00 \$
90. Hydro-Québec - Frais d'électricité	1 029.88 \$
91. PG Solutions - Commande de chèques	428.75 \$
92. SPI Sécurité - Couvre-tout	63.09 \$
93. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels	232.25 \$
94. Télédistribution Amos - Wifi bibliothèque, syst. téléphonique	758.54 \$
95. Therrien, Alain - Frais de déplacement.....	45.00 \$
96. Tremblay, Laurence - Frais de déplacement	100.00 \$
97. UAP - Pièces, entretien véhicule.....	473.50 \$
98. Équipement SMS - Lames, pièces pour niveleuse	1 441.07 \$
99. UAP - Pièces, entretien véhicule, équipements sécurité	2 571.97 \$
100. Ville d'Amos - Utilisation lieu d'enfouissement	9 574.36 \$
101. Distribution Sogitex - Produits garage.....	74.65 \$
102. Harnois Énergies - Carburant diesel	3 539.64 \$
103. Hydro-Québec - Frais d'électricité	203.87 \$
104. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux	796.64 \$
105. Propane Élite - Propane garage municipal	488.65 \$
106. SNC Lavalin - Honoraires professionnels	4 230.64 \$
107. Areo-Feu - Achat cylindre service incendie	2 908.87 \$
108. Educ Expert - Formation pompier	1 373.95 \$

TOTAL 522 055.46 \$

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

CORRESPONDANCE

CISSSAT – FONDS POUR ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Direction de la santé publique a accepté la demande d'aide financière présentée au CISSSAT. Une aide financière de 10 000 \$ a été octroyée dans le cadre du Fonds pour accroître la sécurité alimentaire en Abitibi-Témiscamingue pour la phase 3 du projet Serre entrepreneuriale et intergénérationnelle.

MELCC – SUBVENTION MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Municipalité a obtenu une subvention au montant de 15 866.38 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2020.

SNC LAVALIN – ÉVALUATION BUDGÉTAIRE DES TRAVAUX

SNC Lavalin présente à la Municipalité l'évaluation budgétaire des travaux du prolongement du réseau d'aqueduc de la Route 397 Nord.

MRC ABITIBI – FIN DU PROJET ADL ET DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Le rapport final du projet ADL a été transmis à la MRC, puisque les dépenses prévues ont été moins élevées, la Municipalité a remboursé un montant de 2 500 \$ à la MRC Abitibi.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été transmise pour la période prévue à cet effet.

TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS

CALENDRIER DES TRAVAUX

Un nouveau calendrier pour les travaux 2021 sera élaboré prochainement.

SUIVI

CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE BARRAUTE

Suite à l'article de la Corporation économique de Barraute pour la recherche d'un candidat potentiel à titre d'agent de développement, une personne a déposé sa candidature. Celle-ci sera rencontrée cette semaine. Le poste sera établi en collaboration avec les membres de la collaboration, la Municipalité de Barraute et la SADC (BSQ).

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les districts ont été délimités selon le nouveau règlement. Un calendrier des élections sera transmis sous peu ainsi que les modalités pour la tenue des élections en contexte de pandémie.

NETTOYAGE DES BOUTES BASSIN # 2

En collaboration avec le directeur des travaux publics et le directeur général, des méthodes de travail ont été étudiées pour procéder au nettoyage des boues du bassin # 2.

COMPILATION TONNAGE RESIDUEL ET RECYCLAGE 2020

M. Therrien remet la compilation du tonnage résiduel et recyclage au 31 décembre 2020.

RAPPORT DES FACTURES DE 25 000 \$ ET PLUS - 2020

M. Therrien présente le rapport des fournisseurs ayant des factures totalisant 25 000 \$ et plus au cours de l'année 2020.

JEUX SECS (PLAN, CALENDRIER, FINANCE)

Les travaux à effectuer pour l'installation des abris ont été vérifiés avec le directeur des travaux publics pour une installation au début de l'été. L'équipe de bénévoles des jeux d'eau a confirmé leur apport financier de 30 000 \$ au projet. L'apport de la municipalité au projet des nouveaux jeux secs et abris solaires sera réalisé par l'installation de ceux-ci en régie. Des bénévoles seront aussi nécessaires afin de compléter le projet.

OFFICIALISATION DES NOMS DE COMMUNICATION

Des informations complémentaires ont été demandées par la Commission de la toponymie suite à la demande d'officialisation des voies de communication effectuée en décembre 2018 par la Municipalité de Barraute.

TRAVAUX PROLONGEMENT D'AQUEDUC – ROUTE 397 NORD

Une lettre de suivi pour les nouvelles conduites en eau potable a été envoyée aux résidents du secteur de la Route 397 Nord. Les bornes-fontaines sont en fonction depuis novembre 2020 dans le secteur, ceux-ci doivent en informer leur assureur. De plus, la date limite de raccordement au nouveau réseau est le 15 juillet 2021.

AUTRE INFORMATION

Aucune autre information n'est ajoutée.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

M. Dave Bourque

Corporation du Mont-Vidéo : Une rencontre aura lieu le 10 février prochain par zoom. M. Bourque sera présent à la rencontre. Beaucoup d'efforts et contribution des résidents du village alpin des membres du conseil d'administration sont réalisés.

M. Marc Hardy

Comité de développement économique local : Des sommes seront remises par la SADC (BSQ) au comité pour bonifier la Corporation de développement économique de la municipalité.

Le comité consultatif en ressources humaines serait à remettre en place.

2021-00201-019

TÂCHES DES CONSEILLERS

Il est résolu à l'unanimité que la distribution des tâches des conseillers (ères) soit définie pour 2021 comme suit :

Dave Bourque Siège numéro 1	Représentant municipal sur le CA du Mont-Vidéo Représentant comité d'investissement Mont-Vidéo Représentant comité de la Foire du Camionneur Maire suppléant
Marc Hardy Siège numéro 2	Responsable de la bibliothèque Responsable du comité d'embellissement et projets d'aménagement Responsable comité de développement économique local
Sylvie Goyette Siège numéro 3	Responsable du comité consultatif d'urbanisme Responsable dossier Sécurité publique
Alexandre Lupien Siège numéro 4	Responsable Politique MADA Maison des Jeunes
Manon Plante Siège numéro 5	Représentante à la commission des loisirs Fête des voisins Volet culturel
Claude Morin Siège numéro 6	Responsable de la voirie Responsable déneigement municipal Responsable de la brigade incendie

2021-0201-020

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 206 903 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Alexandre Lupien et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que la Municipalité de Barraute informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2

ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale ;

2021-0201-021

DEMANDE DE CERTIFICATION D'AUTORISATION AU MELCC – PROJET ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR VINGT-QUATRE UNITÉS DE CONDOS, SECTEUR MONT-VIDÉO

Attendu qu'un projet de nouvelles conduites au réseau d'eau potable est requis pour la desserte de vingt-quatre unités de condos au Mont-Vidéo;

Attendu que la construction du puits et au prélèvement d'eau souterraine sont conformes à la réglementation municipale;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute :

- S'engage à retenir les services d'ingénierie pour la certification des ouvrages des nouvelles conduites du réseau d'eau potable et de la construction du puits et mandate l'entreprise SNC Lavalin Stavibel inc., pour procéder à la demande de certification d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour le projet de nouvelles conduites d'eau potable et du puits artésien pour vingt-quatre nouvelles unités de condos au Mont-Vidéo;
- Approuve et accepte les plans et devis de l'entreprise SNC Lavalin Stavibel inc. 1 675-070-0000_41dd_004 émis en date du 25 janvier 2021;
- Mandate et autorise M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute tous les documents nécessaires à la demande de certification d'autorisation pour ce projet.

2021-0201-022

TARIFICATION PROPRIÉTAIRES DESSERVIS EN ÉGOUT – SECTEUR MONT-VIDÉO

Attendu que des travaux en régie de conduite d'égout ont été réalisés suite à leur acceptation en septembre 2020 par les membres du conseil et les propriétaires de sept résidences existantes et par le promoteur de huit nouveaux condos dans le secteur Mont-Vidéo;

Attendu que des modalités de paiement ont été présentées aux propriétaires et promoteur concernés;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que les frais des travaux de conduite en égout réalisés par la Municipalité, soient facturés au compte de taxes municipales pour les propriétés concernées, à compter de 2021. Les mêmes modalités de paiement que le compte de taxes municipales annuelles et définies au règlement de taxation seront appliquées, selon la tarification suivante :

- Les propriétaires des sept chalets existants, un montant de 801,58 \$ pour une période de 5 ans;
- Les huit nouvelles unités de condos, un montant de 818,61 \$ pour une période de 6 ans.

2021-0201-023

ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS – CROIX ROUGE

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance du projet de renouvellement de l'Entente de service aux sinistrés de la Croix-Rouge;

Attendu que les membres du conseil désirent renouveler ladite entente;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute renouvelle son entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne et les membres du conseil mandatent et autorisent M. Yvan Roy, maire et M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Barraute. L'entente est d'une durée de trois ans, soit 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 pour une contribution annuelle de 0,17 \$ per capita.

2021-0201-024

MOTION MODIFICATION RÈGLEMENT DE ZONAGE

Avis de motion est donné par la conseillère Mme Sylvie Goyette, que lors de la présente assemblée, il sera présenté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage # 169.

2021-0201-025

PROJET 1 – MODIFICATION RÈGLEMENT DE ZONAGE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Barraute a adopté le règlement de zonage # 134;

CONSIDÉRANT que des anomalies ont été soulevées par l'inspecteur municipal auxdits règlements;

CONSIDÉRANT que le service de l'aménagement du territoire de la MRC Abitibi a transmis à la Municipalité de Barraute des recommandations permettant de bonifier le projet de règlement # 171 en vue d'une approbation de la MRC Abitibi;

CONSIDÉRANT l'intention de la Municipalité d'autoriser des changements aux règlements de zonage # 134, pour modifier des anomalies rencontrées;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 1^{er} février 2021 par la conseillère, Mme Sylvie Goyette;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement sera soumis à une consultation publique;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Morin et appuyé par Mme Sylvie Goyette, d'adopter le premier projet de règlement # 171 modifiant le règlement de zonage # 134 tel que présenté au Conseil municipal et qu'il sera présenté lors de la consultation publique.

2021-0201-026

MODIFICATION AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC

Attendu que des anomalies ont été constatées au règlement d'urbanisme entré en vigueur en 2014;

Secteur Route 397 Sud

Attendu qu'une zone spécifiquement industrielle a été définie dans le secteur de la Route 397 Sud alors que plusieurs constructions résidentielles y sont présentes, qu'un réseau d'aqueduc dessert le secteur depuis 1996 et qu'un nouveau réseau d'égout a été construit en 2016 pour desservir les résidents et commerces de ce secteur;

Attendu que le secteur est composé de constructions résidentielles, de constructions commerciales en transport, construction et déneigement ainsi que des bâtiments et infrastructures de la Municipalité pour les travaux publics, l'assainissement des eaux usées et l'écocentre;

Secteur Lac Fiedmont

Attendu que des citoyens ont demandé l'autorisation de construire de nouvelles constructions en bordure du lac Fiedmont;

Attendu qu'après vérification, il y a une faible disponibilité de terrains non vendus dans le secteur du lac Fiedmont;

Attendu que la MRC Abitibi procédera à des démarches de modifications au schéma d'aménagement sur son territoire;

Attendu que l'inspecteur municipal a informé et expliqué les modifications souhaitées au schéma d'aménagement pour le territoire de la Municipalité de Barraute aux membres du conseil municipal;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu de mandater l'inspecteur municipal ainsi que la direction générale à transmettre les demandes de modifications au schéma d'aménagement suivantes pour la Municipalité de Barraute :

- Modification à la zone industrielle (IA-1, IB-2, IB-3, IB-4 et IB-5) sortie Route 397 Sud pour une zone MX-4;
- Dans les zones à prédominance villégiature dans le secteur du lac Fiedmont : modifier la zone VD-3 pour agrandir la zone VC-4 et les zones VD-1 pour agrandir la zone VC-2.

2021-0201-027

OFFRE DE SERVICE SNC-LAVALIN STAVIBEL INC. – GESTION DES BOUES

Attendu que l'entreprise SNC-Lavalin Stavibel inc. a transmis une offre de services professionnels pour la conception des plans et devis d'un système de gestion et de disposition des boues en provenance de la station d'épuration, offre de service 679618-1005-41GB-0001_0;

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu le rapport de « Mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés » en octobre 2020;

Attendu qu'une accumulation importante de boues est constatée et que la municipalité doit se conformer aux exigences définies au Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU);

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'offre de service de l'entreprise SNC-Lavalin Stavibel inc. pour la conception des plans et devis d'un système de gestion et de disposition des boues en provenance de la station d'épuration de la Municipalité de Barraute, offre de service 679618-1005-41GB-0001_0, pour un montant de 13 960 \$.

2021-0201-028

TOPONYMIE – AVENUE DES RIVERAINS

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de nommer « Avenue des Riverains », le nouveau chemin situé entre le lac Fiedmont et le chemin du Lac Fiedmont.

2021-0201-029

TOPONYMIE – ROUTE DU LITHIUM

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de nommer « Route du Lithium », l'axe de circulation entre le chemin du Mont-Vidéo et la Municipalité de La Corne.

2021-0201-030

TOPONYMIE – PLACE LABEL

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu de nommer « Place Label », le chemin situé dans le nouveau développement résidentiel entre la 2^e Avenue et la 2^e Rue à Barraute.

INFORMATIONS DIVERSES

FQM – FORMATIONS OFFERTES AUX ELUS MUNICIPAUX

M. Therrien remet des informations pour des formations offertes aux élus municipaux par la FQM.

2021-0201-031

AJOUT DE LAMPADAIRES – CHEMIN DU LAC FIEDMONT

Attendu qu'une demande est transmise aux membres du conseil pour l'ajout de lampadaires pour le chemin du Lac Fiedmont;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu de mandater M. Alain Therrien, dir. général, à procéder à une demande de prix pour l'installation et le les lampadaires dans ce secteur.

2021-0201-032

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – MON ETE, DEHORS DANS MA MUNICIPALITE

Attendu qu'un projet « Mon été, dehors dans ma municipalité » est en élaboration à la Municipalité de Barraute dans le contexte particulier de la pandémie;

Il est résolu à l'unanimité de mandater et autoriser M. Alain Therrien, directeur général, à déposer pour et au nom de la Municipalité de Barraute une demande d'aide financière dans l'élaboration du projet « Mon été, dehors dans ma municipalité » dans le cadre du programme Initiative canadienne pour des collectivités en santé.

2021-0201-033

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DE LA SECURITE ET DE LA VARIETE DANS MON CAMP D'ETE

Attendu qu'un projet « De la sécurité et de la variété dans mon camp d'été » est en élaboration à la Municipalité de Barraute dans le contexte particulier de la pandémie;

Il est résolu à l'unanimité de mandater et autoriser M. Alain Therrien, directeur général, à déposer pour et au nom de la Municipalité de Barraute une demande d'aide financière dans l'élaboration du projet « De la sécurité et de la variété dans mon camp d'été » dans le cadre de l'appel de projets « Toujours actif » de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue ».

COUT TRAITEMENT DES MATIERES ORGANIQUES

La Municipalité de Landrienne a confirmé par écrit le prix de 200 \$ par tonne le traitement des matières organiques de la Municipalité de Barraute.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période prévue à cet effet.

2021-0201-034

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 21 h 16.

M. Yvan Roy
Maire

M. Alain Therrien
Dir. général – Sec. Trésorier